

**Intervention du Luxembourg
à la
62^e Session du Sous-Comité juridique du CUPEEA
Vienne, du 20 mars au 31 mars 2023**

Point 8: « Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace »

Madame la Présidente,
Chers délégués et observateurs,

Les **cadres réglementaires** aux niveaux national, régional et surtout international revêtent une **importance capitale** pour assurer la continuation d'une utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. La coopération internationale réduit les obstacles qui entravent le développement d'un **cadre juridique adéquat** pour l'exploitation de l'espace atmosphérique. Nous devons sans cesse œuvrer au **renforcement des liens** qui existent entre le droit international et national. Dans ce contexte le Luxembourg voudrait rappeler nos contributions continues au sein du « Working Group on Legal Aspects of Space Resource Activities ». Ces efforts soulignent **l'importance des engagements au sein de l'UNOOSA** pour assurer une coopération productive et fructueuse dans le domaine du droit de l'espace.

Au niveau national le Luxembourg poursuit **ses efforts** dans le domaine du renforcement des capacités **de recherche, d'accès et de création du droit de l'espace**. Le Luxembourg offre ainsi des études universitaires tel que le Master (LL.M.) en Droit de l'Espace et le Master interdisciplinaire en matière d'affaires et de technologies spatiales. Ces programmes universitaires ouverts à tous ont notamment l'objectif d'enseigner les bases du droit spatial, d'intensifier la recherche et de promouvoir le caractère international de l'Université du Luxembourg.

En novembre 2019, le Luxembourg et l'UNOOSA ont signé un accord de financement visant à soutenir le projet de l'UNOOSA intitulé « **Space Law for New Space Actors** ». Le Luxembourg se félicite que le projet a joui d'une forte popularité parmi les nouveaux Etats émergents comme nouveaux acteurs spatiaux. Il a offert aux Etats membres des Nations Unies qui le désirent un renforcement *ad hoc* de leurs compétences en matière de rédaction de législations spatiales nationales et de politiques spatiales nationales conformes au droit spatial international, afin de promouvoir la viabilité à long terme des activités spatiales extra-atmosphériques. L'Université du Luxembourg a activement contribué à la conception du programme du cours et a fourni du matériel académique.

Dans le cadre de ce projet **la plateforme « ASTRO » de l'UNOOSA** sera bientôt lancée. Le regroupement des textes législatifs nationaux et des traités internationaux relatifs à l'espace extra-atmosphérique au sein de cette base de données apporte **un partage de connaissance** qui peut servir à **comprendre, comparer et inspirer des nouveaux textes juridiques et législatifs** dans le domaine du droit de l'espace. Ce type de projet renforce **la coopération internationale et contribue à assurer le futur de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique**.

Je vous remercie pour votre attention.